

RCS : MARSEILLE

Code greffe : 1303

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de MARSEILLE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1999 B 00974

Numéro SIREN : 422 817 353

Nom ou dénomination : A S T

Ce dépôt a été enregistré le 18/11/2021 sous le numéro de dépôt 29320

Désignation de l'entreprise : A.S.T 1 2Adresse de l'entreprise 15 Rue du 141ème R.I.A. 13003 MARSEILLE Durée de l'exercice précédent * 1 2Numéro SIRET * 4 2 2 8 1 7 3 5 3 0 0 0 4 4 Néant ☐ *

Exercice N clos le, 3 1 1 2 2 0 2 0

		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3
ACTIF IMMOBILISÉ *	Capital souscrit non appelé (I)	AA		
	Frais d'établissement *	AB	AC	
	Frais de développement *	CX	CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF 598	AG 598	
	Fonds commercial (1)	AH	AI	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM	
	Terrains	AN	AO	
	Constructions	AP	AQ	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR 3 800	AS 2 269	1 531
	Autres immobilisations corporelles	AT 82 425	AU 20 371	62 054
	Immobilisations en cours	AV	AW	
	Avances et acomptes	AX	AY	
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT	
	Autres participations	CU	CV	
	Créances rattachées à des participations	BB	BC	
	Autres titres immobilisés	BD	BE	
	Prêts	BF	BG	
	Autres immobilisations financières *	BH 5 402	BI	5 402
	TOTAL (II)	BJ 92 225	BK 23 238	68 987
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements	BL 2 120	BM	2 120
	En cours de production de biens	BN	BO	
	En cours de production de services	BP	BQ	
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS	
	Marchandises	BT	BU	
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX 228 292	BY	228 292
	Autres créances (3)	BZ 97 682	CA	97 682
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC	
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE	
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF 275 179	CG	275 179
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	
	TOTAL (III)	CJ 603 273	CK	603 273
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW		
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM		
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO 695 498	1A 23 238	672 260

Renvois : (1) Dont droit au bail : (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété : * Immobilisations : Stocks : Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051-SD 2021

Désignation de l'entreprise		A.S.T		Néant ☐ *			
				Exercice N			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :..... 5 183.....)			DA	5 183		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,			DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC			
	Réserve légale (3)			DD	762		
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)			DF	25 095		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)			DG	231 925		
	Report à nouveau			DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	42 580		
	Subventions d'investissement			DJ			
	Provisions réglementées *			DK			
	TOTAL (I)			DL	305 546		
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM			
	Avances conditionnées			DN			
	TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP			
	Provisions pour charges			DQ			
	TOTAL (III)			DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS			
	Autres emprunts obligataires			DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	57 334		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	563		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	150 065		
	Dettes fiscales et sociales			DY	94 558		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ			
	Autres dettes			EA	10 775		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	53 418		
TOTAL (IV)			EC	366 714			
Ecart de conversion passif *			(V)	ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	672 260			
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B		
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)			1C	
			Écart de réévaluation libre			1D	
			Réserve de réévaluation (1976)			1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF		
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	278 501	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

Aux comptes annuels présentée en Euros

Edité le 17/11/2021

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2020 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2019 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 672 260,02 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 42 580,12 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 17/11/2021 par le dirigeant.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Stocks de matières premières : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE**2.1 - COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE**

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intermédiaires ou consolidés, en normes françaises comme en IFRS.

En outre, compte tenu des conditions de fiabilité et de probabilité d'obtention du CICE, sa prise en compte pour des éléments de rémunération différés à long terme devrait être rare.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option :

- d'une diminution des charges de personnel, crédit d'un sous compte 64 (ANC, note d'information du 28 février 2013),
- une des autres solutions envisagées (en diminution de l'impôt ou en produit d'exploitation).

La comptabilisation du CICE, en IFRS, est présentée suivant l'une des deux possibilités retenues par la CNCC :

- Comptabilisation des subventions publiques et informations à fournir sur l'aide publique, en déduction des charges de personnel auxquelles il est lié ou en « Autres produits »
- Comptabilisation en « Avantages du personnel » en déduction des frais de personnel

Les impacts de la prise en compte du CICE sur les états financiers, sont les suivants :

Conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du code général des impôts, nous précisons que le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, notre entité l'utilise à travers notamment des efforts :

- en matière d'investissement (indiquer éventuellement un montant ou %)
- de recherche, d'innovation (indiquer éventuellement un montant ou %)
- de formation et de recrutement (indiquer éventuellement un montant ou %)
- de prospection de nouveaux marchés (indiquer éventuellement un montant ou %)
- de transition écologique et énergétique (indiquer éventuellement un montant ou %)
- et de reconstitution de leur fonds de roulement (indiquer éventuellement un montant ou %)

ANNEXE

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

Aux comptes annuels présentée en Euros

Edité le 17/11/2021

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.1.1 - Immobilisations brutes = 92 225

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	598			598
Immobilisations corporelles	46 172	66 591	26 538	86 225
Immobilisations financières	5 402			5 402
TOTAL	52 171	66 591	26 538	92 225

3.1.2 - Amortissements et provisions d'actif = 23 238

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	598			598
Immobilisations corporelles	19 662	13 544	10 566	22 640
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	20 260	13 544	10 566	23 238

3.1.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Concess.brevets licences	598	598	0	1 ans
Outillage industriel	3 800	0	3 800	Non amortiss.
Matériel de transport	73 322	12 449	60 872	Non amortiss.
Mat.bureau & informatique	8 781	7 599	1 182	de 3 à 5 ans
Mobilier	323	323	0	de 4 à 5 ans
TOTAL	86 823	20 968	65 854	

3.1.4 - Réévaluation des immobilisations

Une réévaluation a été réalisée le , sur 0 immobilisations.

Des informations complémentaires sont prévues dans le chapitre Réévaluation des immobilisations.

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)**3.2 - Etat des créances = 331 376**

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	5 402		
Actif circulant & charges d'avance	325 974	325 974	
TOTAL	331 376	325 974	

3.3 - Produits à recevoir par postes du bilan = 1 667

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	
Autres créances	1 667
Disponibilités	
TOTAL	1 667

ANNEXE

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

Aux comptes annuels présentée en Euros

Edité le 17/11/2021

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Capital social = 5 183

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice			
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice			

4.2 - Etat des dettes = 366 714

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	57 334			
Dettes financières diverses	563			
Fournisseurs	150 065			
Dettes fiscales & sociales	94 558			
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	10 775			
Produits constatés d'avance	53 418			
TOTAL	366 714			

4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 14 351

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	13 930
Dettes fiscales & sociales	421
Autres dettes	
TOTAL	14 351

4.4 - Produits constatés d'avance = 53 418

Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**5.1 - Ventilation du chiffre d'affaires = 1 303 800**

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Prestations de services	1 303 800	100,00 %
TOTAL	1 303 800	100,00 %

5.2 - Ventilation de l'impôt sur les bénéfices = 18 759

Niveau de résultat	Avant impôt	Impôt	Après impôt
Résultat d'exploitation	74 609		74 609
Résultat financier	-1 477		-1 477
Résultat exceptionnel	-11 793		-11 793
Participation des salariés			
TOTAL	61 339	18 759	42 580

5.3 - Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers. On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

6 - AUTRES INFORMATIONS**6.1 - Rémunération des dirigeants**

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 - Produits à recevoir = 1 667

Produits à recevoir	Montant
Autres créances :	1 667
Org.soc. produits a recevoir(438700000)	1 667
TOTAL	1 667

8.2 - Charges à payer = 14 351

Charges à payer	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	13 930
Fourn factures non parvenues.(408100000)	13 930
Dettes fiscales et sociales :	421
Org.soc. autres charges a payer(438600000)	164
Etat autres charges a payer(448600000)	257
TOTAL	14 351

8.3 - Produits constatés d'avance = 53 418

Produits constatés d'avance	Montant
Produits constatés d'avance(487000000)	53 418
TOTAL	53 418

COMPTE RENDU DES TRAVAUX

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

Des comptes annuels présenté en Euros

Edité le 17/11/2021

COMPTE RENDU DES TRAVAUX

Le Cabinet SEC, inscrit au tableau de l'Ordre des Experts Comptables.

Aux termes de la mission d'assistance/de supervision comptable et d'établissement des Comptes Annuels, qui lui a été confiée par A.S.T,

Déclare que les Comptes Annuels se rapportant à l'exercice clos au 31/12/2020 caractérisés notamment par les données suivantes:

Informations significatives	
Total du bilan	672 260
Chiffre d'affaires hors taxes	1 303 800
Résultat net de l'exercice (bénéfice)	42 580

ont été établis à partir des pièces, documents et informations fournis par l'Entreprise, en conformité avec les dispositions de l'Ordonnance du 19 septembre 1945 régissant l'Ordre des Experts Comptables et avec les règles de diligence préconisées par l'Ordre à l'exception des règles suivantes :

- présentation d'un état détaillé et chiffré des stocks et en cours,
- contrôle de la conformité de la méthode de valorisation des stocks et en cours utilisée avec les règles en vigueur,
- vérification de l'application de la méthode de valorisation des stocks et en cours par épreuves,
- établissement du tableau de financement,
- contrôle des existants en caisse.

Le présent compte-rendu ne constitue pas une attestation de régularité et de sincérité au sens de l'article 2 de l'ordonnance du 19 septembre 1945.

Pour SEC

Fait à MARIGNANE le 17/11/2021

A.S.T

Société à responsabilité limitée
au capital de 5 183,41 Euros
Siège social : 15 Rue du 141ème R.I.A.
13003 MARSEILLE
422 817 353 RCS MARSEILLE

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 JUIN 2021

Le 30/06/2021,
à 10 heures,

- ☐ Monsieur Thierry NABET, détenant 24 parts sociales,
- ☐ Mademoiselle Sylvie BENAMO, détenant 26 parts sociales,

associés de la société **A.S.T**, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au siège social, sur convocation de la gérance.

Il est établi une feuille de présence signée par les associés présents à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés.

Monsieur Thierry NABET, préside la séance en qualité de Gérant associé.

Le Président constate que les associés présents ou représentés possèdent plus de la moitié des parts composant le capital social et qu'en conséquence l'Assemblée peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- les copies des lettres de convocation et les récépissés postaux ;
- la feuille de présence (à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés) ;
- le rapport de gestion de la gérance ;
- l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2020 ;
- le rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce ;
- le texte des projets de résolutions.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Puis le Président rappelle que l'Assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

SB T.N

- Rapport de gestion sur l'activité de la société et sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2020,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2020, et affectation des résultats,
- Rapport spécial du gérant sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce,
- Approbation de ces conventions,
- Quitus à la gérance,
- Rémunération de la gérance,
- Questions diverses.

Le Président donne lecture du rapport de gestion de la gérance et du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce.

Le Président ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion de la gérance sur l'activité de la société et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2020 approuve ledit rapport de gestion ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2020 lesquels font apparaître **un bénéfice de 42 580,12 Euros**.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve à la gérance de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée entérine les comptes de l'exercice clos le **31/12/2020** faisant ressortir **un bénéfice de 42 580,12 Euros** et décide d'affecter ce résultat de la façon suivante :

- Aux Autres réserves pour un montant de 42 580,12 Euros

L'Assemblée Générale prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes et les avoirs fiscaux correspondants au titre des trois précédents exercices ont été les suivantes :

<i>Exercice social</i>	<i>Dividendes éligibles à l'abattement</i>	<i>Dividendes non éligibles à l'abattement</i>
31/12/2019	0,00 €	0,00 €
31/12/2018	78 000,00 €	0,00 €
31/12/2017	58 000,00 €	0,00 €

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

SB T.N

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport mentionnant l'absence de conventions de la nature de celles visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce, en prend acte purement et simplement.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la rémunération du gérant qui, pour l'exercice écoulé, s'est élevée à la somme de 39 978,00 Euros.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les associés présents.

S. 2014/2015



SB J.N